



**Est
Ensemble
Grand Paris**

Pour le climat
et la justice sociale!

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine



Le 24 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature entre l'ANRU, Est Ensemble et la Ville de Bagnole pour la transformation du quartier La Noue-Malassis

Anne-Claire Mialot, Directrice Générale de l'ANRU, Jacques Witkowski, Préfet de la Seine-Saint-Denis, Patrice Bessac, Président d'Est Ensemble et Maire de Montreuil, Tony Di Martino, Maire de Bagnole, Véra Lizaraburu Directrice des programmes nationaux d'Action Logement services et Jean-Luc Bonabeau, Directeur général d'Est Ensemble Habitat ont signé une convention ANRU pour une intervention sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) La Noue-Malassis à Bagnole et La Noue à Montreuil. Ce projet va ainsi bénéficier pour la partie bagnoletaise de 127 M d'euros pour la transformation du quartier, appuyé par l'ANRU à hauteur de 50,5 M €.

La signature de cette convention vient acter un projet travaillé de longue date. Les objectifs portés par le projet sur le quartier La Noue-Malassis sont multiples : concilier justice sociale et justice climatique, favoriser le confort d'usage, améliorer le cadre de vie.

Renforcer la mobilité piétonne et restaurer l'attractivité résidentielle - secteur La Noue Bagnole

Parmi les transformations majeures du quartier, **le réaménagement de la dalle la Noue** : aménagement d'espaces de jeux ; d'un patio ; amélioration de la desserte piétonne. L'élargissement de la promenade plantée vers le parc Jean Moulin-Les Guilands (permise avec la démolition du parking EG8) viendra renforcer la mobilité piétonne et répondra à l'objectif de renaturation du quartier.

Les opérations de logements (notamment avec Est Ensemble Habitat) sont également une composante majeure du projet pour améliorer la qualité de vie des habitants. Ainsi des réhabilitations ambitieuses et des résidentialisations du bâtiment BH70, et du bâtiment T1 (situé avenue Jean Lolive) sont prévues. Des plans de sauvegarde de plusieurs immeubles d'habitation (bâtiments B3, B4, B5) viendront également appuyer l'amélioration des copropriétés privées.

Renforcer la trame verte et améliorer l'habitat et le stationnement - secteur Malassis

Le projet prévoit également la démolition de la dalle Maurice Thorez. Pour déminéraliser le secteur, et apporter plus de confort et d'accessibilité aux habitants, différentes opérations seront réalisées : désimperméabilisation des sols ; aménagement de chemins piétons ; et renaturation avec des travaux d'amélioration au sein du square du 19 mars 1962 et création de nouveaux espaces verts.

Le secteur des Malassis va bénéficier d'une **réhabilitation ambitieuse de logements sociaux** au 32 rue Pierre et Marie Curie, menée par Est Ensemble Habitat sur 97 logements. Les objectifs portés par cette opération sont multiples : amélioration de la performance thermique du bâtiment et des logements, et isolation des terrasses pour réduire les charges des locataires ; amélioration du confort et de la sécurité des accès et parties communes...

Une nouvelle offre de stationnement sera également développée sur le secteur, notamment via la création de parkings résidentiels et d'un parking souterrain.

Accroître la qualité des équipements publics et le service rendu à la population

La piscine des Malassis connaît des problématiques d'accessibilité, de vétusté et d'obsolescence. Située sur la dalle Thorez qui va bénéficier d'une transformation majeure, sa reconstruction est nécessaire.

Menée conjointement par Est Ensemble et la Ville de Bagnolet, la construction de la nouvelle piscine des Malassis et d'un dojo municipal au sein d'un même bâtiment conjuguera réemploi (installation en 2025 d'un bassin hérité des JOP 2024) et sobriété (raccordement au réseau de chaleur de Bagnolet, installation de panneaux solaires, valorisation des eaux grises...). Le site d'implantation (stade des Malassis) permet également de conserver le maximum d'arbres.

Le conservatoire Erik Satie (où 30% des usagers sont des habitants du quartier prioritaire en politique de la ville) va également être reconstruit pour garantir de meilleures conditions d'apprentissage de la musique et de la danse. Le nouvel équipement viendra renforcer le rayonnement du conservatoire et répondra à l'objectif d'un meilleur service rendu à la population. Il intégrera le théâtre des Malassis en son sein.

Le quartier La Noue-Malassis verra également **la réhabilitation et la construction de nouveaux équipements publics** grâce à l'appui de l'ANRU : construction du groupe scolaire Pêche d'Or ; construction Crèche Sampaix construction de la Maison de quartier Pablo Neruda (intégrant le centre socio-culturel) ; et réhabilitation du gymnase Maurice Baquet aux Malassis.

Ces équipements profiteront aux habitants de Bagnolet et leur garantiront plus de Service Public dans un cadre de vie amélioré.

Pour Patrice Bessac, Président d'Est Ensemble : *« Le projet que nous co-portons pour le secteur La-Noue Malassis avec l'ANRU, la Ville de Bagnolet, Action Logement services et Est Ensemble Habitat a pour ambition d'améliorer en profondeur le quartier et le cadre de vie des habitants. La renaturation des espaces publics, la réhabilitation, la résidentialisation et la rénovation thermique des logements, la création de nouveaux équipements publics, permettront une meilleure qualité de vie et de meilleurs services publics. »*

Pour Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, *« la signature de cette convention pour le renouvellement urbain des quartiers des Malassis et de La Noue, attendue par les habitant.e.s, vient clore de longues années de concertation. Avec ce projet de renouvellement urbain, la Ville porte un projet ambitieux d'amélioration du cadre de vie avec notamment de nouveaux équipements publics qui font aujourd'hui cruellement défaut sur le territoire. Passons maintenant à l'action rapidement. »*

Contacts presse

Est Ensemble : Sonia Salhi - sonia.salhi@est-ensemble.fr ; 06 14 62 47 30

Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) : Camille Maire - cmair@anru.fr ; 06 73 64 26 07

Ville de Bagnolet : Chloé Filot - chloe.filot@ville-bagnolet.fr ; 06 10 09 20 98